

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait par vidéoconférence le mercredi 5 août 2020 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. John-David McFaul, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Les conseillers M. Patrick Feeny et M. Pierre Laramée ont motivé leur absence.

2020-08-R5700 Ouverture de la séance par vidéoconférence

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance ordinaire ce mercredi 5 août 2020 à 19 heures par voie vidéoconférence ;

CONSIDÉRANT QUE sont présents à cette téléconférence : M. le maire Neil Gagnon, les conseillers Messieurs John-David McFaul, Jeannot Émond, Jean-René Martin et Yvan St-Amour. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement et que Messieurs les conseillers Patrick Feeny et Pierre Laramée ont motivé leur absence;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, secrétaire-trésorière Madame Mariette Rochon assiste également à la séance, par voie vidéoconférence;

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 5 août 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents « Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence. »

Adoptée.

2020-08-R5701 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 8 juillet 2020

Administration générale

- 100.1 Adoption des états financiers au 31 décembre 2019
- 100.2 CEHG – Demande de bourses (finissants et finissantes 2020)
- 100.3 Abolition du rôle de valeur locative

Conseil municipal

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des comptes payés, à payer et salaires au 31 juillet 2020

Sécurité Publique

Voirie

- 300.1 Demande de remboursement Subvention PPA-CE 25 000\$

Environnement

Aménagement et urbanisme

Loisirs, culture et bibliothèque

Correspondance officielle reçue

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adoptée.

2020-08-R5702 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 8 juillet 2020

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. John-David McFaul et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2020 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2020-08-R5703 Adoption des états financiers au 31 décembre 2019

ATTENDU QUE l'auditrice indépendante Madame Marie-Claude Grondin, comptable agréé a effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité d'Egan-Sud au 31 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte les états financiers

consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, rapports préparés et déposés par la firme Langevin Grondin CPA inc. et ce, conformément à la loi.

Adoptée.

2020-08-R5704 Bourse – finissants CEHG - 2020

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin appuyé par le conseiller M. John-David McFaul et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire un don de deux bourses d'étude de 150\$ chaque à deux étudiants qui obtiendront leur diplôme d'études secondaires et qui poursuivront les études post-secondaires. Il est également résolu que ces récipiendaires doivent être résidents de la municipalité d'Egan-Sud.

Adoptée.

2020-08-R5705 Annulation du rôle locatif commercial

ATTENDU QUE la grande diminution, au cours des dix dernières années, du nombre de municipalités imposant la taxe d'affaires et que celle-ci a été considérée comme étant coûteuse à administrer ;

ATTENDU QUE la taxe d'affaires est vulnérable à l'évasion fiscale en raison de la mobilité des locataires et qu'elle ne peut être imposée sur les locaux inoccupés ;

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation invite la municipalité d'Egan-Sud à considérer les avantages liés à l'utilisation du régime des taux variés qui est plus flexible pour les catégories et sous-catégories d'immeubles non résidentiels et industriels ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud annule son rôle de valeur locative pour les années à venir et procédera à un régime de taux variés pour les immeubles non résidentiels et industriels dans la municipalité.

Adoptée.

2020-08-R5706 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payées au 31-07-2020 au montant de	1 186.53\$
Les dépenses à payer 31-07-2020 au montant	43 570.37\$
Les salaires payés au 31-07-2020 au montant de	8 199.32\$

Adoptée.

2020-08-R5707 Demande de remboursement – Aide à la voirie locale

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'améliorations (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyé est de compétence municipale et admissible au PAV ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller M. John-David McFaul, appuyée par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité d'Egan-Sud approuve les dépenses d'un montant de 28 786.64\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée.

2020-08-R5708 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 19h15.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière